



CATALOGUE DES FORMATIONS

Année 2021

**Pour les
professionnels
de Santé :**

ASH, AS, IDE, IDE spécialisés,
Cadres de Santé, Kinésithérapeutes,
Ergothérapeutes, Psychomotriciens.

Adresse postale : Pôle de Santé Villeneuvois - CS 50319 - 47305 VILLENEUVE SUR LOT Cedex
Adresse physique : 23 rue Pasteur – 47300 VILLENEUVE SUR LOT

☎ 05 53 49 91 41

@ : patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
NOTRE EQUIPE	2
NOS METHODES PEDAGOGIQUES	4
NOS PROGRAMMES DE FORMATIONS	4
1. POUR LES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES :	5
• Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) aide soignant – livret 2	6
• Aide à la personne en établissement ou à domicile : vers une professionnalisation	7
• Epreuve test pour la sélection professionnelles des ASHQ en vue de l'entrée en formation AS	8
• Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient.....	9
2. POUR LES AIDES-SOIGNANTS	10
• Assistant de soins en gérontologie	11
• Formation certifiante en Education Thérapeutique du Patient (ETP)	12
• Formation tutorat aide soignant.....	13
• Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient.....	14
• Perfectionnement des pratiques AS	15
• Préparation à la sélection infirmière pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue.....	16
3. POUR LES INFIRMIERS ET CADRES DE SANTE	17
• Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes	18
• Formation certifiante en Education Thérapeutique du Patient (ETP)	19
• Formation tutorat infirmier	20
• Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient.....	21
4. POUR LES INFIRMIERS SPECIALISES	22
• Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes	23
• Formation tutorat infirmier	24
5. POUR LES KINESITHEAPEUTES, LES ERGOTHERAPEUTES ET LES PSYCHOMOTRICIENS	25
• Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes	26
• Formation certifiante en Education Thérapeutique du Patient (ETP)	27
6. POUR LES PERSONNES SOIGNEES	28
• Formation certifiante en Education Thérapeutique du Patient (ETP)	29
7. POUR LES NON SOIGNANTS	30
• Préparation à la sélection infirmière pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue.....	31
PLANNING DE TOUTES LES FORMATIONS 2021 :	32

Toutes les spécialités sont représentées :

- Cadre de santé ;
- Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) ;
- Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE) ;
- Infirmière puéricultrice.

Notre équipe est composée de formateurs permanents issus de cursus universitaires solides :

- Diplôme Universitaire (DU) de simulation en santé ;
- DU d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) ;
- DU de Soins palliatifs ;
- DU douleur ;
- DU de médecine d'urgence ;
- Master 2 en science de l'éducation et de la formation ;
- Doctorat en science de l'éducation et de la formation.



L'équipe administrative vous accueillera et répondra à toutes vos questions.



NOS METHODES PEDAGOGIQUES

La singularité des apprenants est prise en compte lors de nos sessions de formation. Les stratégies pédagogiques mises en œuvre sont variées pour permettre de satisfaire les sensibilités et préférences d'apprentissage de chacun des participants :

- Enseignements théoriques à partir de divers supports (documents, articles, PowerPoint, films, ...) ;
- Enseignements pratiques avec mise en place d'exercices de simulation ;
- Travaux de groupe ;
- Analyse des expériences et des pratiques des participants.

Les apprenants ont accès aux divers supports de formation sur l'espace privé de notre site internet : www.ifpsduvilleneuvois.com pour lequel ils reçoivent des codes personnels.

Les formations proposées sont individuelles et réalisées en présentiel sur le site de l'IFPS du Villeneuvois. Nos locaux ont été entièrement réhabilités en 2020. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposent de tous les équipements (centre de documentations, matériel informatique, pôle de simulation, accès à la fibre par un wifi, salle de restauration et de détente, ...).



Néanmoins, sur demande, elles peuvent être organisées au sein des établissements de santé pour un groupe d'au minimum huit personnes.

Notre institut est référencé sur « DATADOC ». Pour vous garantir la qualité de nos formations, nous sommes également engagés dans la certification « QUALIOPI ».

NOS PROGRAMMES DE FORMATIONS

L'IFPS vous propose les formations déclinées ci-dessous.

Nous sommes également à votre disposition pour construire un programme sur mesure et ainsi répondre à votre cahier des charges.

1. POUR LES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES :

- Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience Aide-Soignant – Livret 2 ;
- Aide à la personne en établissement ou à domicile : Vers une professionnalisation ;
- Epreuve test pour la sélection professionnelles des ASHQ en vue de l'entrée en formation AS ;
- Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient.

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) AIDE SOIGNANT – LIVRET 2

Public concerné :

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 3 ans d'expérience en rapport direct avec la certification d'AS

Contexte :

Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une voie d'accès aux diplômes et titres à finalité professionnelle encadrée par le code de l'éducation.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme FONADE Claudine,
Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :

- Mme FONADE Claudine, coordonnatrice de la formation AS.

Nombre de participants :

accompagnement individuel avec un maximum de 4 personnes par an.

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Acquérir la méthodologie nécessaire afin d'identifier les situations de soins demandées dans chaque module (situations vécues, connaissances théoriques en lien avec le module, compétences mobilisées).

Compétences visées :

- Amener le candidat à réfléchir sur ses représentations du métier d'aide-soignant.
- Acquérir les 8 compétences nécessaires au diplôme d'AS par une remise en question de ses pratiques et un apport théorique.

Contenu :

- Préparation à l'écriture du livret 2 de VAE :
 - Aide à la rédaction des réponses écrites.
 - Travail sur les situations choisies : pertinence, cohérence avec le module, ...
- Préparation à l'oral (jury)
 - Méthodologie de préparation à l'exposé oral.
 - Evaluer la communication verbale et non verbale du candidat.
 - L'aider à développer son projet professionnel à partir de ses expériences et de ses motivations.

Moyens pédagogiques :

- Entretien individuel.
- Exercices de réflexion, de compréhension, de rédaction en lien avec chaque module.
- Simulation d'un entretien oral devant un jury.

Coût : 800 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 20h

8 rendez-vous sur une période de 9 mois

Lieu : IFPS

DATES :

Calendrier en fonction de la date d'inscription et des disponibilités du stagiaire.

AIDE A LA PERSONNE EN ETABLISSEMENT OU A DOMICILE : VERS UNE PROFESSIONNALISATION

Public concerné :

Agent non qualifié dans le domaine sanitaire et social travaillant dans le secteur de l'aide à la personne âgée et/ou porteuse d'un handicap.
En EHPAD : ASH réalisant des soins auprès de la personne âgée
A domicile : être âgé de 18 ans à l'entrée en formation.

Contexte:

Stratégie nationale de santé 2018-2022 :

« Maintenir l'autonomie et la mobilité le plus longtemps possible (...) contribuer à prolonger le maintien des personnes à domicile et à améliorer l'état de bien-être global, physique et mental, chez les personnes âgées... »

La concertation « grand âge et autonomie » lancée en octobre 2018 et achevée en mars 2020 :

« Amélioration de l'accompagnement, prévention de la perte d'autonomie, attractivité des métiers du grand âge... »

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme FOURGNY Muriel, cadre de santé formatrice au sein de l'IFPS

Intervenants :

Infirmiers et cadres de santé formateurs experts dans la personne âgée et le handicap.

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 15

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
 Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux agents non qualifiés d'acquérir des compétences professionnelles afin d'offrir aux personnes âgées et/ou porteuses d'un handicap un accompagnement optimal dans les actes de la vie quotidienne.

Compétences visées :

- Connaître les spécificités du secteur sanitaire et social afin d'identifier les limites de compétences de chacun.
- Observer l'état de santé de la personne afin de transmettre des informations fiables aux différents interlocuteurs (médecin, infirmière libérale,...)
- Comprendre les répercussions physiques, psychologiques et sociales sur la vie de la personne âgée et/ou porteuse d'un handicap afin d'adapter son accompagnement dans les gestes quotidiens.
- Maîtriser les techniques d'entretien.
- Appréhender les soins d'hygiène et de confort en respectant les règles d'ergonomie pour proposer une assistance de qualité.
- Identifier les étapes et les éléments constitutifs d'une relation professionnelle avec une personne âgée et/ou porteuse d'un handicap pour adapter son approche relationnelle.

Contenu :

- **Module 1** : Cadre législatif, spécificités du secteur sanitaire et social
- **Module 2** : Hygiène domestique et hygiène professionnelle
- **Module 3** : La personne aidée, entre prise en soin globale et spécificités
- **Module 4** : Notion d'ergonomie
- **Module 5** : Soins d'hygiène et de confort

Moyens pédagogiques :

- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, visionnage de films, ...)
- Enseignements pratiques avec l'utilisation de matériels adaptés à la prise en soin de la personne âgée.
- Enseignement par la simulation

Cout : 250 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 2 jours (14h)

Lieu : IFPS

DATES :

Le 18 et 19/03/2021

(Date limite d'inscription : 04/03/2021)

ou

Le 18 et 19/11/2021

(Date limite d'inscription : 04/11/2021)

EPREUVE TEST POUR LA SELECTION PROFESSIONNELLES DES ASHQ EN VUE DE L'ENTREE EN FORMATION AS

Public concerné :

Tout Agent des Services Hospitaliers Qualifié (ASHQ) de la fonction publique hospitalière réunissant au moins trois ans de fonction en cette qualité.

Contexte :

Les ASHQ sus-mentionnés disposent d'une voie d'accès à la sélection en vue de la formation Aide-Soignante (AS) qui leur est réservée.

La sélection est organisée par leur employeur, et le jury d'admission de l'institut prononce leur admission au regard des propositions effectuées (*arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant*).

Les ASHQ de l'établissement réunissant au moins huit ans de fonction dans ce grade doivent obligatoirement faire vérifier leurs capacités de rédaction et de mémorisation par un organisme déclaré chargé de la formation professionnelle continue (*arrêté du 12 février 2008 fixant les modalités de sélection professionnelle, de formation et de validation de la formation permettant l'accès des ASHQ dans le grade d'aide-soignant*).

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme FONADE Claudine, formatrice au sein de l'IFPS.

Intervenants :

Formatrices au sein de l'IFPS :

- Mme FONADE Claudine
- Mme GIRAUDET Véronique

Nombre de participants :

Minimum : 3
Maximum : 20

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

Évaluer les capacités de rédaction et de mémorisation des Agents des Services Hospitaliers Qualifié d'un établissement afin de permettre :

- A ces agents réunissant au moins huit ans de fonction dans ce grade de s'inscrire à la sélection aide-soignante;
- Aux employeurs de départager plusieurs candidats à la formation.

Contenu :

Le test comporte 2 épreuves dont le niveau est celui acquis en fin de 3^{ème} :

- Une épreuve de français visant à évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite (rédaction, capacité de synthèse et d'argumentation) :
« À partir d'un texte portant sur un thème du domaine sanitaire et social, l'agent doit dégager les idées principales du texte et répondre à une question en rapport avec le sujet. »
- Un test de connaissances dans les domaines de la biologie humaine et des mathématiques, visant à évaluer les capacités de compréhension et de mémorisation :
« Questions de biologie, tests de raisonnement, opérations numériques et opérations de conversion. »

Moyens pédagogiques :

Les intervenants élaborent les sujets, surveillent l'épreuve et corrigent les copies des candidats.

Coût : 100€ / personne

Durée : 2 H

Lieu : IFPS

DATES :

Le 22/02/2021

(Date limite d'inscription : 05/02/2021)

ou

Le 15/10/2021

(Date limite d'inscription : 01/10/2021)

PENSER LA MANUTENTION COMME UN TRAVAIL D'EQUIPE AVEC LE PATIENT

Public concerné :

Infirmier, Aide-Soignant (AS), Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ) et brancardier tout secteur (domicile, privé, public, ...).

Contexte :

Les troubles MusculoSquelettiques (TMS) touchent les articulations des membres supérieurs ainsi que le bas du dos. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation.

En France, les TMS représentent 87% des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20% des accidents du travail.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme ENGLERT Françoise, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

- Mme ENGLERT Françoise, moniteur en manutention du malade
- M. MALAURIE Yohann, masseur kinésithérapeute.

Nombre de participants :

Minimum : 10
Maximum : 20

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels soignants de développer les compétences requises en manutention.

Compétences visées :

- Savoir utiliser les aides techniques et manuelles afin de prévenir le risque lombalgique et les troubles musculo-squelettiques.
- Ajuster ses attitudes corporelles face aux gestes professionnels pour être « économe » dans ses efforts quotidiens et savoir répartir ces derniers.
- Acquérir un savoir-faire afin d'atteindre le double objectif suivant : « faciliter la tâche du soignant » et « favoriser l'activité du soigné ».

Contenu :

- **10% Théorique :** Rappel des principes de sécurité physique et d'économie d'effort ainsi que des préalables relationnels et communicationnels à toutes pratiques de manutention des personnes.
- **90% Pratique :** Formation principalement axée sur des exercices de simulation procédurale avec reprise des différentes pratiques nécessitant ou non du matériel spécifique.
- **LE + :** Un 3^{ème} jour à distance de la 1^{ère} session afin de répondre aux problématiques rencontrées par les stagiaires lors de l'application des pratiques vues lors des 2 premiers jours de la formation.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques avec utilisation de matériel
⇒ *Prévoir tenue confortable (jogging, tunique pantalon, chaussures adaptées)*

Cout : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 08 - 09/04/2021 et le 07/05/2021
(Date limite d'inscription : 22/03/2021)

ou

Les 15 - 16/11/2021 et le 10/12/2021
(Date limite d'inscription : 01/11/2021)

2. POUR LES AIDES-SOIGNANTS

- Assistant de Soins en Gériatrie ;
- Formation certifiante en ETP ;
- Formation tutorat AS ;
- Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient ;
- Perfectionnement des pratiques AS ;
- Préparation à la sélection infirmière pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue.

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Public concerné :

Aide-soignant, aide médico-psychologique et auxiliaire de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes âgées en grande dépendance et/ou atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées

Contexte :

Le plan « Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 » prévoit une série de mesures destinées à développer les compétences des personnels intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées.

Il propose, plus particulièrement la création d'une nouvelle fonction accessible par la formation continue => formation tout au long de la vie, formation d'adaptation à la personne et à son emploi, il s'agit **d'assistant de soins en gérontologie**

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme FOURGNY Muriel, cadre de santé formatrice au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateurs et intervenants experts dans le domaine du soin auprès de personnes âgées dépendantes ayant des troubles cognitifs : Médecin gériatre, psychologue, AMP, diététicienne, Infirmier en psychiatrie, associations, ...

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 15

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'acquérir les compétences liées à cette nouvelle fonction, afin d'offrir aux personnes âgées prise en soin et à leur entourage un accompagnement optimal dans les actes de la vie quotidienne.

Compétences visées :

- Contribuer à l'évaluation des besoins de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement.
- Participer à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants.
- Contribuer à restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées et à maintenir ou restaurer l'image d'elles-mêmes.
- Participer à la mise en œuvre du lien social et lutter contre la solitude et l'ennui.

Contenus :

- **DF1** : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- **DF2** : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- **DF3** : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et/ou psychologues.
- **DF4** : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- **DF5** : Réaliser les soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques ;
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles significatives, ... ;
- Travaux de groupe ou individuels à partir de supports audiovisuels, d'outils et d'activités adaptés aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, ... ;
- Visite d'EHPAD et partages d'expériences ;
- Construction de projet de soins individualisé ;
- Argumentation et mise en place d'activités.

Cout : 1400 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 140 H

Lieu : IFPS

DATES :

DF4	Du 01/02 au 04/02/2021	28h
DF1	Du 01/03 au 05/03/2021	35h
DF2	Du 06/04 au 08/04/2021	21h
DF5	Du 03/05 au 06/05/2021	28h
DF3	Du 31/05 au 03/06/2021	28h

Date limite d'inscription : le 18/01/2021

FORMATION CERTIFIANTE EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Public concerné :

Tout professionnel intervenant dans le domaine de la santé et de l'accompagnement ou tout patient souhaitant se former à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Contexte :

Dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé et Territoire (HPST) et loi santé, toute personne animant des sessions d'éducation thérapeutique doit attester d'une formation de 40h en ETP.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme JOURDAIN Véronique, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS
Mme PEYROT Catherine, *Chargée de mission du DAC ETP 47*

Intervenants :

Coordonnateurs et Animateurs de programme ETP sur le département

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 14

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels et aux patients de développer les compétences requises d'un éducateur en ETP.

Compétences visées :

- Connaître les principes de la démarche d'éducation thérapeutique afin d'adopter la posture d'éducateur en ETP.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation afin de mener un bilan éducatif partagé en tenant compte des objectifs d'acquisitions.
- Planifier, mettre en œuvre et animer des sessions d'ETP individuelle, collective ou en alternance en sélectionnant pour différentes compétences, les techniques et/ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice.
- Mener une évaluation des compétences acquises afin de réajuster le déroulement de la session éducative.

Contenu :

- Les principes de la démarche d'ETP.
- Le bilan éducatif partagé.
- Le programme personnalisé d'ETP avec l'élaboration des priorités d'apprentissage.
- les techniques et/ou outils pédagogiques
- les outils d'évaluation, les documents de synthèse portant trace de l'éducation thérapeutique.
- L'évaluation des compétences acquises et du déroulement de la session éducative.

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques.
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles significatives, ...
- Travaux de groupe ou individuels.
- Construction de projet d'ETP.

Cout : 640 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 6 jours (42h)

Lieu : IFPS

DATES :

Session 1	08 et 09/04/2021	14h
Session 2	06 et 07/05/2021	14h
Session 3	03 et 04/06/2021	14h

Date limite d'inscription : le 22/03/2021

OU

Session 1	16 et 17/09/2021	14h
Session 2	14 et 15/10/2021	14h
Session 3	18 et 19/11/2021	14h

Date limite d'inscription : le 30/08/2021

FORMATION TUTORAT AIDE SOIGNANT

Public concerné :

Aide-soignant ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des élèves.

Contexte :

Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant recommande que le tuteur ait bénéficié d'une formation spécifique.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme GIRAUDET Véronique,
Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :
➤ Mme GIRAUDET Véronique

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux tuteurs de stage de développer les compétences requises afin d'accompagner des élèves aide-soignant dans leur processus de professionnalisation.

Compétences visées :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation aide-soignant afin d'acquérir une posture de tuteur.
- Connaître les outils et méthodes utilisés à l'IFAS pour accompagner l'élève dans la réalisation de démarches cliniques.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans et avec l'utilisation du portfolio.
- Renforcer la coordination entre les différents professionnels qui participent à l'accompagnement de l'élève en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Le rôle et les missions d'un tuteur.
- Les différents courants pédagogiques.
- Le cadre réglementaire de la profession.
- Le déroulé de la formation.
- L'organisation des étapes et la mise en œuvre de l'accompagnement en stage.
- Les outils pédagogiques (objectifs de stage, bilan mi-stage, portfolio, grilles d'évaluations stages et mise en situation professionnelle).
- Le raisonnement et la démarche clinique « Trifocale ».
- L'analyse de pratique.

Moyens pédagogiques :

- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, portfolio, référentiels, ...)
- Analyses de de situations d'encadrement
- Retours d'expériences

Coût : 350 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 10 – 11 – 12/05/2021

(Date limite d'inscription : 26/04/2021)

Ou

Les 4 – 5 – 6/10/2021

(Date limite d'inscription : 20/09/2021)

PENSER LA MANUTENTION COMME UN TRAVAIL D'EQUIPE AVEC LE PATIENT

Public concerné :

Infirmier, Aide-Soignant (AS), Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ) et brancardier tout secteur (domicile, privé, public, ...).

Contexte :

Les troubles MusculoSquelettiques (TMS) touchent les articulations des membres supérieurs ainsi que le bas du dos. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation.

En France, les TMS représentent 87% des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20% des accidents du travail.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme ENGLERT Françoise, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

- Mme ENGLERT Françoise, moniteur en manutention du malade
- M. MALAURIE Yohann, masseur kinésithérapeute.

Nombre de participants :

Minimum : 10
Maximum : 20

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels soignants de développer les compétences requises en manutention.

Compétences visées :

- Savoir utiliser les aides techniques et manuelles afin de prévenir le risque lombalgique et les troubles musculo-squelettiques.
- Ajuster ses attitudes corporelles face aux gestes professionnels pour être « économe » dans ses efforts quotidiens et savoir répartir ces derniers.
- Acquérir un savoir-faire afin d'atteindre le double objectif suivant : « faciliter la tâche du soignant » et « favoriser l'activité du soigné ».

Contenu :

- **10%Théorique** : Rappel des principes de sécurité physique et d'économie d'effort ainsi que des préalables relationnels et communicationnels à toutes pratiques de manutention des personnes.
- **90% Pratique** : Formation principalement axée sur des exercices de simulation procédurale avec reprise des différentes pratiques nécessitant ou non du matériel spécifique.
- **LE +** : Un 3^{ème} jour à distance de la 1^{ère} session afin de répondre aux problématiques rencontrées par les stagiaires lors de l'application des pratiques vues lors des 2 premiers jours de la formation.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques avec utilisation de matériel
⇒ **Prévoir tenue confortable (jogging, tunique pantalon, chaussures adaptées)**

Cout : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 08 - 09/04/2021 et le 07/05/2021
(Date limite d'inscription : 22/03/2021)

OU

Les 15 - 16/11/2021 et le 10/12/2021
(Date limite d'inscription : 01/11/2021)

PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES AS

Public concerné :

Aide-Soignant (AS) tout secteur (domicile, privé, public, ...)

Contexte :

La sélection à l'entrée à l'IFAS et le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ont été modifiés en 2019 et 2021. Cette mutation a amené les AS à pouvoir pratiquer de nouveaux soins.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme FONADE Claudine,
Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :

- Mme FONADE Claudine, coordonnatrice de la formation AS.

Nombre de participants :

Minimum : 5
Maximum : 15

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux aides-soignants de perfectionner leurs compétences dans un nouveau contexte.

Compétences visées :

- Actualiser ses connaissances en lien avec le référentiel de formation de 2021 afin de maintenir un niveau de compétences relatif au diplôme AS.
- Comprendre le raisonnement et la démarche clinique « Trifocal » pour une prise en soin globale et personnalisée de la personne soignée.
- Développer ses compétences d'encadrement et d'accompagnement des élèves accueillis en stage afin de les aider à devenir de futurs professionnels.
- Réactualiser les connaissances et pratiques soignantes à partir des nouveaux textes relatifs à la formation AS.

Contenu :

- Présentation de la formation et expression des attentes des participants.
- Evolution de la profession AS (sélection et programme de formation).
- Raisonnement clinique et démarche clinique.
- Communication, bientraitance et prendre soin.
- Tutorat des élèves en stage.
- Pratiques de soins.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques (Powerpoint, support écrit...)
- Réflexion de groupe.
- Simulation procédurale.

Coût : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 4 jours (28h)

Lieu : IFPS

DATES :

Du 07 au 10/06/2021

(Date limite d'inscription : 24/05/2021)

Ou

Du 11 au 14/10/2021

(Date limite d'inscription : 27/09/2021)

PREPARATION A LA SELECTION INFIRMIERE POUR LES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Public concerné :

Toute personne souhaitant se présenter à la sélection d'entrée en IFSI et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale

Contexte :

Depuis 2018, les candidats relevant de la FPC sont sélectionnés grâce à 2 épreuves : un entretien et une épreuve écrite.

Pré requis :

Contenu de la formation infirmière initiale

Responsable pédagogique :

Mme MELIET Karine, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Cadres de Santé Formateurs au sein de l'IFPS :

- Mme MELIET Karine
- Mme ZAMIT Sandrine

Secrétaire de Direction au sein de l'IFPS :

- Mme HOUZE Patricia
Professeur de français :
- Nom de l'intervenant à confirmer

Nombre de participants :

Minimum : 5

Maximum : 10

Inscription :

Mme HOUZE

patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr

Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux candidats relevant de la FPC d'être préparés aux épreuves de sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Compétences visées :

- Connaître les textes qui régissent la sélection infirmière afin de composer un dossier d'inscription complet.
- Améliorer les capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction des candidats pour répondre à des questions dans le domaine sanitaire et social.
- Développer les connaissances et capacités des candidats en mathématiques.
- Formuler son expérience professionnelle et ses motivations afin d'être capable de les exprimer lors de l'entretien de sélection.

Contenu :

- Présentation des épreuves de sélection d'entrée en IFSI.
- Aide à la constitution du dossier administratif de candidature.
- Tests, devoirs écrits, concours blancs (écrits et oraux).
- Aide à la présentation de son profil, de son expérience et de son projet professionnel.
- Accompagnement à l'entretien.

Moyens pédagogiques :

- Entraînements aux épreuves écrites à distance avec accès aux devoirs sur « l'espace privé » du site de l'institut : www.ifpsduvilleneuve.com
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travaux de groupe.
- Entretiens simulés.

Cout : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 5 jours (35h)

14h en distanciel

21h en présentiel

Lieu :

A domicile

IFPS

DATE :

Entre le 04/10 et le 08/11/2021 : 14h à domicile

Les 09 – 10 et 25/11/2021 en présentiel

(Date limite d'inscription : 20/09/2021)

3. POUR LES INFIRMIERS ET CADRES DE SANTE

- Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes ;
- Formation certifiante en ETP ;
- Formation tutorat IDE ;
- Penser la manutention comme un travail d'équipe avec le patient.

DEVELOPPER UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE AU REGARD DES DONNEES PROBANTES

Public concerné :

Infirmier, Cadre de santé, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psycho-motriciens.

Contexte :

Une instruction de la DGOS de 2016 relative aux programmes de recherche en soins précise que « le PHRIP a (...) pour objet le développement d'un potentiel de recherche en France dans le domaine des soins paramédicaux et la promotion de l'excellence des activités de recherche dans ce domaine spécifique ». Il doit permettre la construction de nouveaux savoirs pour guider la pratique professionnelle et ainsi optimiser la qualité des prises en soin.

Pré requis :

Expérience professionnelle de 3 à 4 ans

Responsable pédagogique :

Mme DO Marine, Cadre de santé, Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :

- Mme DO Marine, docteur en science de l'éducation.

Nombre de participants :

Minimum : 8

Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE

patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr

Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux soignants d'acquérir les compétences requises afin développer une pratique professionnelle au regard des données probantes.

Compétences visées :

- Développer une meilleure compréhension des enjeux liés aux données probantes afin de les utiliser dans sa pratique professionnelle.
- Rechercher des données probantes dans les bases de données référencées afin de les mettre en lien avec sa pratique professionnelle.
- Clarifier l'intérêt de la lecture d'articles scientifiques afin de les critiquer selon une grille de lecture validée.

Contenu :

- Apports théoriques sur les données probantes et la recherche scientifique en générale.
- Lecture d'articles scientifiques guidée.
- Recherche bibliographique guidée.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes interactives.
- Apports théoriques sous forme de diaporama et de documents complémentaires.
- Travail individuel et de groupes.
- Atelier de recherche documentaire personnalisé.

Un complément de formation pourra être proposé à la suite de cette session pour développer des compétences en recherche et savoir proposer un programme de recherche paramédical suivant les besoins des participants.

Coût : 350 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 28 - 29/04/2021 et 21/05/2021

(Date limite d'inscription : 11/04/2021)

FORMATION CERTIFIANTE EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Public concerné :

Tout professionnel intervenant dans le domaine de la santé et de l'accompagnement ou tout patient souhaitant se former à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Contexte :

Dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé et Territoire (HPST) et loi santé, toute personne animant des sessions d'éducation thérapeutique doit attester d'une formation de 40h en ETP.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme JOURDAIN Véronique, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS
Mme PEYROT Catherine, *Chargée de mission du DAC ETP 47*

Intervenants :

Coordonnateurs et Animateurs de programme ETP sur le département

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 14

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels et aux patients de développer les compétences requises d'un éducateur en ETP.

Compétences visées :

- Connaitre les principes de la démarche d'éducation thérapeutique afin d'adopter la posture d'éducateur en ETP.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation afin de mener un bilan éducatif partagé en tenant compte des objectifs d'acquisitions.
- Planifier, mettre en œuvre et animer des sessions d'ETP individuelle, collective ou en alternance en sélectionnant pour différentes compétences, les techniques et/ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice.
- Mener une évaluation des compétences acquises afin de réajuster le déroulement de la session éducative.

Contenu :

- Les principes de la démarche d'ETP.
- Le bilan éducatif partagé.
- Le programme personnalisé d'ETP avec l'élaboration des priorités d'apprentissage.
- les techniques et/ou outils pédagogiques
- les outils d'évaluation, les documents de synthèse portant trace de l'éducation thérapeutique.
- L'évaluation des compétences acquises et du déroulement de la session éducative.

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques.
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles significatives, ...
- Travaux de groupe ou individuels.
- Construction de projet d'ETP.

Cout : 640 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 6 jours (42h)

Lieu : IFPS

DATES :

Session 1	08 et 09/04/2021	14h
Session 2	06 et 07/05/2021	14h
Session 3	03 et 04/06/2021	14h

Date limite d'inscription : le 22/03/2021

OU

Session 1	16 et 17/09/2021	14h
Session 2	14 et 15/10/2021	14h
Session 3	18 et 19/11/2021	14h

Date limite d'inscription : le 30/08/2021

FORMATION TUTORAT INFIRMIER

Public concerné :

Cadre de santé, infirmier tout secteur (domicile, privé, public, ...), IADE, IBODE ou puéricultrice ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des étudiants.

Contexte :

Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

M. TOURTELLIER Stéphane,
Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Cadres de Santé Formateurs au sein de l'IFPS :

- Mme DECAUNES Isabelle
- Mme MORALES Cécile
- M. TOURTELLIER Stéphane

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux tuteurs de stage de développer les compétences requises afin d'accompagner des étudiants en soins infirmiers dans leur processus de professionnalisation.

Compétences visées :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation infirmier afin de proposer à l'étudiant un accompagnement singulier au regard de ses aptitudes pour favoriser son épanouissement en stage.
- Amener l'étudiant à développer une démarche réflexive à travers l'analyse de pratiques professionnelles afin de l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques dans la qualité et sécurité des soins.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans et avec l'utilisation du portfolio.
- Renforcer la coordination entre les différents professionnels qui participent à l'accompagnement de l'étudiant en stage, afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- La responsabilité des acteurs de stage (étudiants, maître de stage, tuteur, professionnel de proximité et formateur de l'IFSI)
- L'approche par compétences
- L'organisation des étapes et la mise en œuvre de l'accompagnement en stage
- Les outils à disposition de l'étudiant et du tuteur

Moyens pédagogiques :

- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, portfolio, référentiels, ...)
- Analyses de situations d'encadrement
- Enseignement par la simulation
- Retours d'expériences

Coût : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 4 jours (28h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 10 – 11/03/2021 et les 22 – 23/03/2021
(Date limite d'inscription : 24/02/2021)

ou

Les 19 - 20/05/2021 et les 01 - 02/06/2021
(Date limite d'inscription : 05/05/2021)

PENSER LA MANUTENTION COMME UN TRAVAIL D'EQUIPE AVEC LE PATIENT

Public concerné :

Infirmier, Aide-Soignant (AS), Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ) et brancardier tout secteur (domicile, privé, public, ...).

Contexte :

Les troubles MusculoSquelettiques (TMS) touchent les articulations des membres supérieurs ainsi que le bas du dos. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation.

En France, les TMS représentent 87% des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20% des accidents du travail.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme ENGLERT Françoise, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

- Mme ENGLERT Françoise, moniteur en manutention du malade
- M. MALAURIE Yohann, masseur kinésithérapeute.

Nombre de participants :

Minimum : 10
Maximum : 20

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels soignants de développer les compétences requises en manutention.

Compétences visées :

- Savoir utiliser les aides techniques et manuelles afin de prévenir le risque lombalgique et les troubles musculo-squelettiques.
- Ajuster ses attitudes corporelles face aux gestes professionnels pour être « économe » dans ses efforts quotidiens et savoir répartir ces derniers.
- Acquérir un savoir-faire afin d'atteindre le double objectif suivant : « faciliter la tâche du soignant » et « favoriser l'activité du soigné ».

Contenu :

- **10% Théorique :** Rappel des principes de sécurité physique et d'économie d'effort ainsi que des préalables relationnels et communicationnels à toutes pratiques de manutention des personnes.
- **90% Pratique :** Formation principalement axée sur des exercices de simulation procédurale avec reprise des différentes pratiques nécessitant ou non du matériel spécifique.
- **LE + :** Un 3^{ème} jour à distance de la 1^{ère} session afin de répondre aux problématiques rencontrées par les stagiaires lors de l'application des pratiques vues lors des 2 premiers jours de la formation.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques avec utilisation de matériel
⇒ **Prévoir tenue confortable (jogging, tunique pantalon, chaussures adaptées)**

Cout : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 08 - 09/04/2021 et le 07/05/2021

(Date limite d'inscription : 22/03/2021)

OU

Les 15 - 16/11/2021 et le 10/12/2021

(Date limite d'inscription : 01/11/2021)

4. POUR LES INFIRMIERS SPECIALISES

- Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes ;
- Formation tutorat IDE.

DEVELOPPER UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE AU REGARD DES DONNEES PROBANTES

Public concerné :

Infirmier, Cadre de santé, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psycho-motriciens.

Contexte :

Une instruction de la DGOS de 2016 relative aux programmes de recherche en soins précise que « le PHRIP a (...) pour objet le développement d'un potentiel de recherche en France dans le domaine des soins paramédicaux et la promotion de l'excellence des activités de recherche dans ce domaine spécifique ». Il doit permettre la construction de nouveaux savoirs pour guider la pratique professionnelle et ainsi optimiser la qualité des prises en soin.

Pré requis :

Expérience professionnelle de 3 à 4 ans

Responsable pédagogique :

Mme DO Marine, Cadre de santé, Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :
➤ Mme DO Marine, docteur en science de l'éducation.

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux soignants d'acquérir les compétences requises afin développer une pratique professionnelle au regard des données probantes.

Compétences visées :

- Développer une meilleure compréhension des enjeux liés aux données probantes afin de les utiliser dans sa pratique professionnelle.
- Rechercher des données probantes dans les bases de données référencées afin de les mettre en lien avec sa pratique professionnelle.
- Clarifier l'intérêt de la lecture d'articles scientifiques afin de les critiquer selon une grille de lecture validée.

Contenu :

- Apports théoriques sur les données probantes et la recherche scientifique en générale.
- Lecture d'articles scientifiques guidée.
- Recherche bibliographique guidée.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes interactives.
- Apports théoriques sous forme de diaporama et de documents complémentaires.
- Travail individuel et de groupes.
- Atelier de recherche documentaire personnalisé.

Un complément de formation pourra être proposé à la suite de cette session pour développer des compétences en recherche et savoir proposer un programme de recherche paramédical suivant les besoins des participants.

Coût : 350 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 28 - 29/04/2021 et 21/05/2021
(Date limite d'inscription : 11/04/2021)

FORMATION TUTORAT INFIRMIER

Public concerné :

Cadre de santé, infirmier tout secteur (domicile, privé, public, ...), IADE, IBODE ou puéricultrice ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des étudiants.

Contexte :

Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

M. TOURTELLIER Stéphane,
Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Cadres de Santé Formateurs au sein de l'IFPS :

- Mme DECAUNES Isabelle
- Mme MORALES Cécile
- M. TOURTELLIER Stéphane

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux tuteurs de stage de développer les compétences requises afin d'accompagner des étudiants en soins infirmiers dans leur processus de professionnalisation.

Compétences visées :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation infirmier afin de proposer à l'étudiant un accompagnement singulier au regard de ses aptitudes pour favoriser son épanouissement en stage.
- Amener l'étudiant à développer une démarche réflexive à travers l'analyse de pratiques professionnelles afin de l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques dans la qualité et sécurité des soins.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans et avec l'utilisation du portfolio.
- Renforcer la coordination entre les différents professionnels qui participent à l'accompagnement de l'étudiant en stage, afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- La responsabilité des acteurs de stage (étudiants, maître de stage, tuteur, professionnel de proximité et formateur de l'IFSI)
- L'approche par compétences
- L'organisation des étapes et la mise en œuvre de l'accompagnement en stage
- Les outils à disposition de l'étudiant et du tuteur

Moyens pédagogiques :

- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, portfolio, référentiels, ...)
- Analyses de situations d'encadrement
- Enseignement par la simulation
- Retours d'expériences

Coût : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 4 jours (28h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 10 – 11/03/2021 et les 22 – 23/03/2021

(Date limite d'inscription : 24/02/2021)

OU

Les 19 - 20/05/2021 et les 01 - 02/06/2021

(Date limite d'inscription : 05/05/2021)

5. POUR LES KINESITHEAPEUTES, LES ERGOTHERAPEUTES ET LES PSYCHOMOTRICIENS

- Développer une pratique professionnelle au regard des données probantes ;
- Formation certifiante en ETP.

DEVELOPPER UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE AU REGARD DES DONNEES PROBANTES

Public concerné :

Infirmier, Cadre de santé, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psycho-motriciens.

Contexte :

Une instruction de la DGOS de 2016 relative aux programmes de recherche en soins précise que « le PHRIP a (...) pour objet le développement d'un potentiel de recherche en France dans le domaine des soins paramédicaux et la promotion de l'excellence des activités de recherche dans ce domaine spécifique ». Il doit permettre la construction de nouveaux savoirs pour guider la pratique professionnelle et ainsi optimiser la qualité des prises en soin.

Pré requis :

Expérience professionnelle de 3 à 4 ans

Responsable pédagogique :

Mme DO Marine, Cadre de santé, Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS :

- Mme DO Marine, docteur en science de l'éducation.

Nombre de participants :

Minimum : 8

Maximum : 12

Inscription :

Mme HOUZE

patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr

Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux soignants d'acquérir les compétences requises afin développer une pratique professionnelle au regard des données probantes.

Compétences visées :

- Développer une meilleure compréhension des enjeux liés aux données probantes afin de les utiliser dans sa pratique professionnelle.
- Rechercher des données probantes dans les bases de données référencées afin de les mettre en lien avec sa pratique professionnelle.
- Clarifier l'intérêt de la lecture d'articles scientifiques afin de les critiquer selon une grille de lecture validée.

Contenu :

- Apports théoriques sur les données probantes et la recherche scientifique en générale.
- Lecture d'articles scientifiques guidée.
- Recherche bibliographique guidée.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes interactives.
- Apports théoriques sous forme de diaporama et de documents complémentaires.
- Travail individuel et de groupes.
- Atelier de recherche documentaire personnalisé.

Un complément de formation pourra être proposé à la suite de cette session pour développer des compétences en recherche et savoir proposer un programme de recherche paramédical suivant les besoins des participants.

Coût : 350 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

Les 28 - 29/04/2021 et 21/05/2021

(Date limite d'inscription : 11/04/2021)

FORMATION CERTIFIANTE EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Public concerné :

Tout professionnel intervenant dans le domaine de la santé et de l'accompagnement ou tout patient souhaitant se former à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Contexte :

Dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé et Territoire (HPST) et loi santé, toute personne animant des sessions d'éducation thérapeutique doit attester d'une formation de 40h en ETP.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme JOURDAIN Véronique, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS
Mme PEYROT Catherine, *Chargée de mission du DAC ETP 47*

Intervenants :

Coordonnateurs et Animateurs de programme ETP sur le département

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 14

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels et aux patients de développer les compétences requises d'un éducateur en ETP.

Compétences visées :

- Connaître les principes de la démarche d'éducation thérapeutique afin d'adopter la posture d'éducateur en ETP.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation afin de mener un bilan éducatif partagé en tenant compte des objectifs d'acquisitions.
- Planifier, mettre en œuvre et animer des sessions d'ETP individuelle, collective ou en alternance en sélectionnant pour différentes compétences, les techniques et/ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice.
- Mener une évaluation des compétences acquises afin de réajuster le déroulement de la session éducative.

Contenu :

- Les principes de la démarche d'ETP.
- Le bilan éducatif partagé.
- Le programme personnalisé d'ETP avec l'élaboration des priorités d'apprentissage.
- les techniques et/ou outils pédagogiques
- les outils d'évaluation, les documents de synthèse portant trace de l'éducation thérapeutique.
- L'évaluation des compétences acquises et du déroulement de la session éducative.

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques.
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles significatives, ...
- Travaux de groupe ou individuels.
- Construction de projet d'ETP.

Cout : 640 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 6 jours (42h)

Lieu : IFPS

DATES :

Session 1	08 et 09/04/2021	14h
Session 2	06 et 07/05/2021	14h
Session 3	03 et 04/06/2021	14h

Date limite d'inscription : le 22/03/2021

OU

Session 1	16 et 17/09/2021	14h
Session 2	14 et 15/10/2021	14h
Session 3	18 et 19/11/2021	14h

Date limite d'inscription : le 30/08/2021

6. POUR LES PERSONNES SOIGNEES

- Formation certifiante en ETP

FORMATION CERTIFIANTE EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Public concerné :

Tout professionnel intervenant dans le domaine de la santé et de l'accompagnement ou tout patient souhaitant se former à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Contexte :

Dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé et Territoire (HPST) et loi santé, toute personne animant des sessions d'éducation thérapeutique doit attester d'une formation de 40h en ETP.

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme JOURDAIN Véronique, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS
Mme PEYROT Catherine, *Chargée de mission du DAC ETP 47*

Intervenants :

Coordonnateurs et Animateurs de programme ETP sur le département

Nombre de participants :

Minimum : 8
Maximum : 14

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels et aux patients de développer les compétences requises d'un éducateur en ETP.

Compétences visées :

- Connaitre les principes de la démarche d'éducation thérapeutique afin d'adopter la posture d'éducateur en ETP.
- Développer des compétences pédagogiques et d'animation afin de mener un bilan éducatif partagé en tenant compte des objectifs d'acquisitions.
- Planifier, mettre en œuvre et animer des sessions d'ETP individuelle, collective ou en alternance en sélectionnant pour différentes compétences, les techniques et/ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice.
- Mener une évaluation des compétences acquises afin de réajuster le déroulement de la session éducative.

Contenu :

- Les principes de la démarche d'ETP.
- Le bilan éducatif partagé.
- Le programme personnalisé d'ETP avec l'élaboration des priorités d'apprentissage.
- les techniques et/ou outils pédagogiques
- les outils d'évaluation, les documents de synthèse portant trace de l'éducation thérapeutique.
- L'évaluation des compétences acquises et du déroulement de la session éducative.

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques.
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles significatives, ...
- Travaux de groupe ou individuels.
- Construction de projet d'ETP.

Cout : 640 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 6 jours (42h)

Lieu : IFPS

DATES :

Session 1	08 et 09/04/2021	14h
Session 2	06 et 07/05/2021	14h
Session 3	03 et 04/06/2021	14h

Date limite d'inscription : le 22/03/2021

OU

Session 1	16 et 17/09/2021	14h
Session 2	14 et 15/10/2021	14h
Session 3	18 et 19/11/2021	14h

Date limite d'inscription : le 30/08/2021

7. POUR LES NON SOIGNANTS

- Préparation à la sélection infirmière pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue.

PREPARATION A LA SELECTION INFIRMIERE POUR LES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Public concerné :

Toute personne souhaitant se présenter à la sélection d'entrée en IFSI et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale

Contexte :

Depuis 2018, les candidats relevant de la FPC sont sélectionnés grâce à 2 épreuves : un entretien et une épreuve écrite.

Pré requis :

Contenu de la formation infirmière initiale

Responsable pédagogique :

Mme MELIET Karine, Cadre de Santé Formateur au sein de l'IFPS

Intervenants :

Cadres de Santé Formateurs au sein de l'IFPS :

- Mme MELIET Karine
- Mme ZAMIT Sandrine

Secrétaire de Direction au sein de l'IFPS :

- Mme HOUZE Patricia
- Professeur de français :
- Nom de l'intervenant à confirmer

Nombre de participants :

Minimum : 5

Maximum : 10

Inscription :

Mme HOUZE

patricia.houze@ifsi-villeneuveurlot.fr

Tel : 05.53.49.90.41.

Objectifs :

- Permettre aux candidats relevant de la FPC d'être préparés aux épreuves de sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Compétences visées :

- Connaître les textes qui régissent la sélection infirmière afin de composer un dossier d'inscription complet.
- Améliorer les capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction des candidats pour répondre à des questions dans le domaine sanitaire et social.
- Développer les connaissances et capacités des candidats en mathématiques.
- Formuler son expérience professionnelle et ses motivations afin d'être capable de les exprimer lors de l'entretien de sélection.

Contenu :

- Présentation des épreuves de sélection d'entrée en IFSI.
- Aide à la constitution du dossier administratif de candidature.
- Tests, devoirs écrits, concours blancs (écrits et oraux).
- Aide à la présentation de son profil, de son expérience et de son projet professionnel.
- Accompagnement à l'entretien.

Moyens pédagogiques :

- Entraînements aux épreuves écrites à distance avec accès aux devoirs sur « l'espace privé » du site de l'institut : www.ifpsduvilleneuve.com
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travaux de groupe.
- Entretiens simulés.

Cout : 500 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 5 jours (35h)

14h en distanciel

21h en présentiel

Lieu :

A domicile

IFPS

DATE :

Entre le 04/10 et le 08/11/2021 : 14h à domicile

Les 09 – 10 et 25/11/2021 en présentiel

(Date limite d'inscription : 15/03/2021)

PLANNING DE TOUTES LES FORMATIONS 2021 :

Légende : session 1 / session 2

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Aide à la personne			18 et 19/03/2021						18 et 19/11/2021	
ASG		Du 01 au 04/02/2021	Du 01 au 05/03/2021	Du 06 au 08/04/2021	Du 03 au 06/05/2021	Du 31/05 au 03/06/2021				
Données probantes				28 et 29/04/2021	21/05/2021					
ETP				08 et 09/04/2021	06 et 07/05/2021	03 et 04/06/2021	16 et 17/09/2021	14 et 15/10/2021	18 et 19/11/2021	
Manutention				08 et 09/04/2021	07/05/2021				15 et 16/11/2021	10/12/2021
Perfectionnement des pratiques AS						Du 07 au 10/06/2021		Du 11 au 14/10/2021		
Préparation sélection IDE									09 et 10/11/2021	
Test ASHQ		05/02/2021						15/10/2021		
Tutorat AS					10, 11 et 12/05/2021			04, 05 et 06/10/2021		
Tutorat IDE			10, 11 et 22/03/2021		19 et 20/05/2021	01/06/2021				